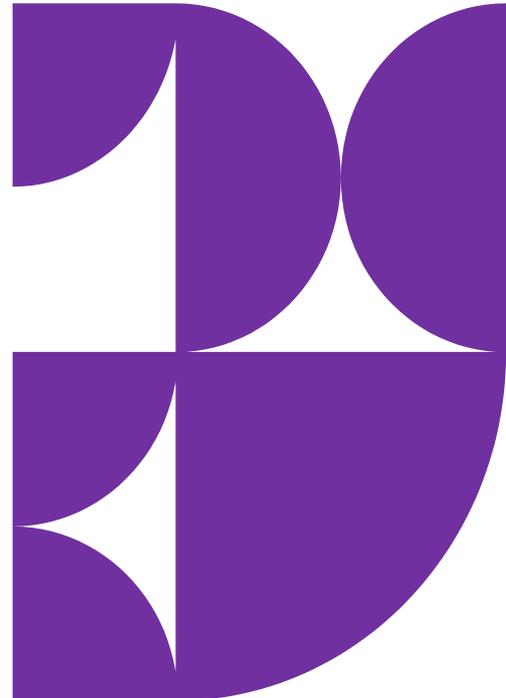




RAPPORT ANNUEL 2024

2024, UNE ANNEE DE QUESTIONNEMENT



2000 - 2025

TABLE DES MATIERES

EDITO	3
I. APERCU GENERAL	4
I-I - NOS INSTANCES ET NOS TRAVAILLEURS SOCIAUX ET D'APPOINT	4
I-II- CADASTRE ETP	
II. LES TOPS, LES FLOPS ET LES HICS DE 2024	5
III. LE CFBI EN CHIFFRES-CLES ET EN MOTS-CLES EN 2024	6
III.I LES CHIFFRES-CLES EN 2024	6
III.II LES MOTS-CLES EN 2024	7
IV. LES ACTIONS DE COHESION SOCIALE ET D'EDUCATION PERMANENTE	6
IV-I NOS ACTIONS DE COHESION SOCIALE	8
IV-I NOS ACTIONS EN EDUCATION PERMANENTE	18
V. NOS PROJETS TRANSVERSAUX EN IMAGES, NOS SOUMISSIONS ET NOS PROJETS PONCTUEL	19
V-I. NOS PROJETS TRANSVERSAUX	19
V-II. NOS PROJETS PONCTUELS	20
VI. NOTRE GOUVERNANCE ET NOTRE CAPITAL HUMAIN	21
VII. TUPPER-CARE : ECHOS DES ENGAGEMENTS ET VOIX INTERNES	23
VII-I ECHOS DES ENGAGEMENTS DE NOS ASSISTANTES SOCIALES	22
VII-II.MOTUS, DIXIT & VERBATIM.: VOIX INTERNE DE NOS PÔLES AU REGARD DE LEURS PUBLICS ET DE LEURS TÂCHES	26
VIII. LE CFBI SUR LA PLACE	29
IX. BILAN FINANCIER ET MORAL	31
IX-I.SUR LE PLAN MORAL	31
IX-II.SUR LE PLAN FINANCIER	31
X. NOS SOUTIENS EN 2024	33
XI. PERSPECTIVES 2025	35
XII. POSTFACE	36

Edito

POUR UN ESPACE PUBLIC « A HAUTEUR D'ENFANT ET DE FAMILLE »

2024, à n'en pas douter, a ébranlé, au propre comme au figuré, notre rapport à la sécurité diurne dans le bas de Saint-Gilles. Entre fusillades mortelles, prégnance des assuétudes, colères des associations pour la mobilité de leurs publics, grande a été l'interrogation de ces dernières quant au maintien de leurs activités pourtant utiles pour notre société.

Au CFBI, nous avons fait le choix de refuser toute confusion délibérée regroupant en une seule catégorie tous les marginaux et tous les junkies des quartiers « Porte de Hal » et « Bosnie », dont la seule appellation indifférenciée qui a longtemps été entendue était « les drogués ».

Dans cette relativisation des maux qui minent notre espace public, se laisser choir dans des glissements déréalisants, qui sont de nature à homogénéiser toutes les personnes fragilisées, c'est retarder l'avènement de solutions efficaces. Et c'est un euphémisme !

Car en nommant approximativement les (mé)faits décriés d'une *junkification* galopante et visuelle de nos carrefours, places et squares, le risque est de rendre encore un peu plus hypothétique la participation des associations dans la régulation des usages des espaces publics et dans la fabrique du lien social de proximité. À l'instar du CFBI, un grand nombre d'associations du bas de Saint-Gilles ont mal vécu cette propension de certains édiles à rappeler qu'eux, professionnel(le)s de terrain, ont vu et revu le déploiement de leurs activités avec leurs publics et leurs stagiaires.

La demande, presque injonctive, adressée aux associations de cohésion sociale leur enjoignant de reconquérir les espaces publics et de youthifier les espaces problématisés est sociologiquement vide de détection des moyens à leur mettre en charge, dès lors déjà comme une contre-culture entrée en résistance contre la toute-puissance de la montée des trafics en tout genre. Le Centre veut mener ses missions dans un cadre calme, sûr et propice aux apprentissages. Et la première des garanties pour ce cadre doit se trouver sur le chemin menant au 58, rue Dethy à Saint-Gilles, pour chaque enfant, adulte ou famille, sans quoi tout impact significatif court le risque de rester vain.



Robert MANDJOMBE
Coordinateur | CFBI



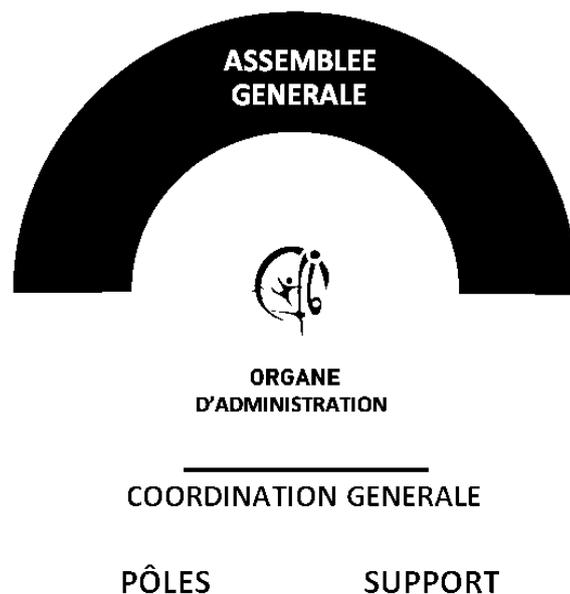
Latifa LAMKADEM
D.R.H. | CFBI

I. APERÇU GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

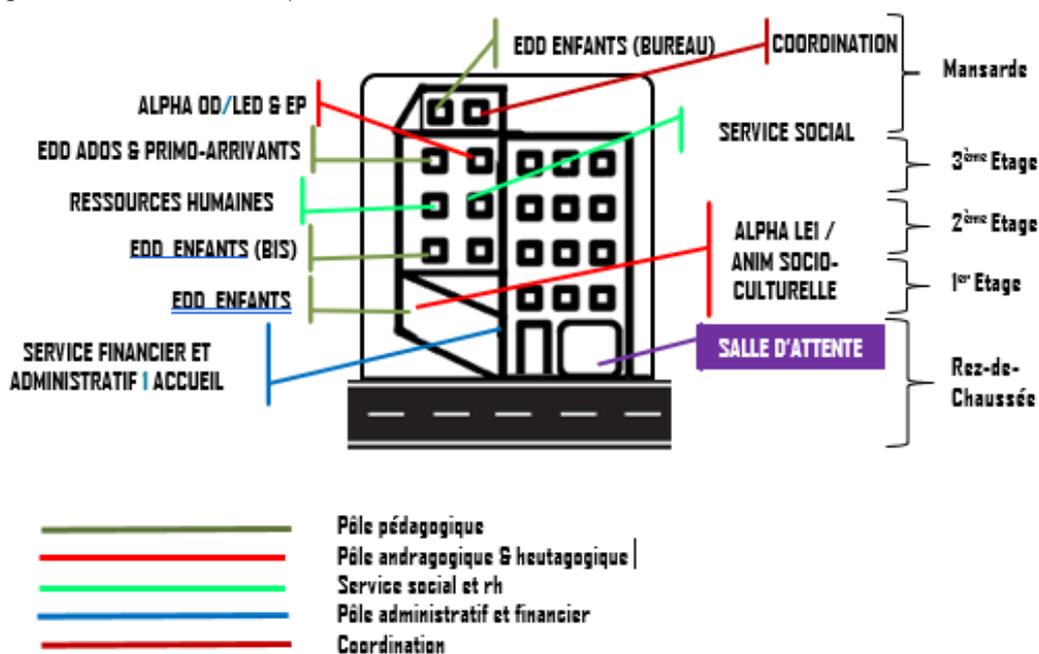
TRAV. SOC.	ETP	FONCTIONS
R. MANDJOMBE	1	Coordinateur
L.LAMKADEM	1	DRH- Assistante Soc.
A. KOUJIL	0.91	Assistante sociale
C MONTEBELLO	0.59	Formatrice- Animatrice α
H. EL KABIR	0.5	Formatrice- Animatrice α
N. DEBILI	1	Animatrice EDD / Ados & assistante projet EP
H. KINZONZI	1	Animateur EDD/enfants
S. HAMDI	½	Animatrice EDD/enfants
E. LASSAIGNE*	1	Animatrice socio-culturelle (>Aout 2024)
T. M. JUANIS*/C. HARELIMANA**	0.16	Formatrice- Animatrice α
M. GOYA**	0.32	Logopède
E. DUQUESNE	1	Agente administrative
D. TIDJET	1	Secrétaire administratif et financier

NOS INSTANCES

- **O.A. tenues le :**
 - 21 juin 2024
 - 02 octobre 2024
- **AG tenues le :**
 - 21 juin 2024



* partis en cours d'année | ** arrivée en cours d'année



II-LES TOPS, LES FLOPS ET LES HICS DE 2024

LES TOPS



- Le début des prestations de notre logopède ;
- Election du représentant du CFBI au conseil consultatif de la Cocof ;
- Convention de mise à disposition d'une animatrice détachée de lire & écrire ;
- Conservation du siège social et opérationnel du CFBI à la suite de la venue d'un nouveau propriétaire des lieux ;
- Le choix de l'équipe à participer à la fête de quartier « Fort ensemble » qui a eu lieu un samedi ;
- Le renfort pour les lacunes du néerlandais en EDD ados d'une étudiante néerlandophone ;
- Le renforcement de l'AG du CFBI ;
- La visite chez nous pour un partage d'expérience d'Yvan Salazar, travailleur social Bruxellois ;

LES HICS



- La motivation de nos publics à nous rejoindre davantage mais qui est glacée par les trafics de deals observés à la place Bethlehem ;
- Augmentation des difficultés liées au RH suite à la montée cas particuliers dans le chef des travailleurs sociaux ;
- L'évolution des présences en dents de scie au sein des effectifs Alpha ;
- L'engagement ailleurs de notre animatrice socio-culturelle dont nous espérons qu'elle capitalisera l'expérience engrangée au CFBI
- Impossibilité de pour le CFBI d'absorber toutes les demande stages qui lui sont adressées ;

LES FLOPS



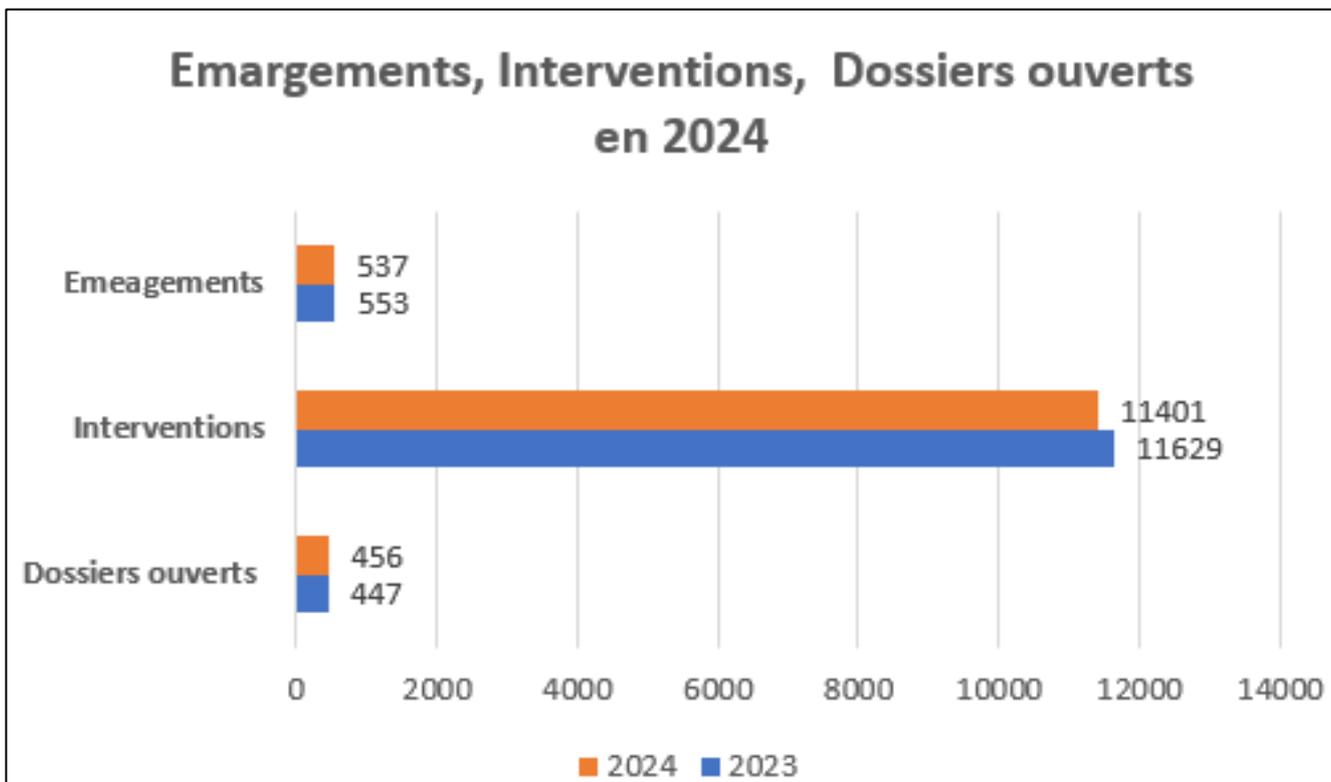
- Difficulté de trouver des bénévoles pour soutien en matières scientifiques ;
- Difficultés à faire usage du matériel informatique dans les apprentissages pour des raisons de licence
- La difficulté d'une grande partie l'équipe à participer massivement à la fête de Bethléhem qui a eu lieu au mois de juin ;
- Les publics Alpha sont écartelés entre des offres nouvelles du CPAS dans lequel ils émargent déjà et notre offre traditionnelle.

III-LE CFBI EN CHIFFRES-CLES ET EN MOTS -CLES EN 2024

III-I LES CHIFFRES CLES EN 2024



Emargeant(e)s, interventions faites, dossiers ouverts au service social en 2024 par rapport à 2023



III-II LES MOTS-CLES EN 2024

Le nuage de mot ci-dessous est un résumé synoptique qui permet au lecteur de visualiser en un clin d'œil les mots et thèmes les plus fréquemment qui ont été abordé par les personnes reçues au service social du CFBI entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre de la même année. La grosseur des lettrages est corrélée à la fréquence de la problématique.



Figure 1 Nuages de mots avec intensité d'importance qui ont fait l'essentiel des maux ayant concernés les usagers qui ont émarginé au service social en 2024

IV-LES ACTIONS DE COHESION SOCIALE ET D'EDUCATION PERMANENTE

IV-I : NOS ACTIONS DE COHESION SOCIALE



Le 24 mai 2024, le CFBI a introduit et défendu un recours concernant la décision relative à l'octroi de l'agrément pour la revalorisation de l'enveloppe concernant ses priorités P1 et P2.

La décision capture ci-dessous est la décision qui a été rendue à cet égard

N°	N° d'entreprise	Nom de l'asbl	Axe prioritaire	Motivation
3	470.084.269	Centre Familial Belgo-Immigré	Axe 1 « soutien et accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes » Axe 2 « apprentissage du français et alphabétisation »	Le recours ne peut être accepté au regard du fait que les demandes de l'opérateur ne visent pas à revoir la décision du collège sur base du dossier soumis mais bien de rouvrir la demande d'agrément, les éléments communiqués étant absents du dossier de demande d'agrément remis à l'administration. Pour plus de détails, il est renvoyé au procès-verbal de la Commission de recours en annexe 3 du présent arrêté.

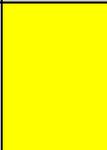
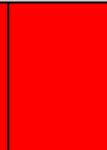
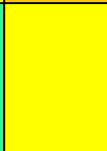
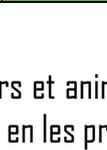
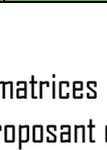
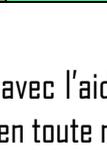
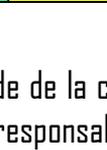
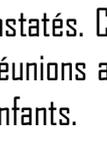
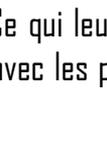
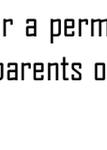
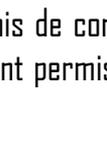
 Le 25 avril 2024, le collège de la Cocof a approuvé l'arrêté 2024/181 approuvant notre projet associatif LOGO-CARE (pour l'embauche d'une logopède) pour une durée de trois ans. Ce subsidie permet de couvrir des frais de fonctionnement et/ou de personnel dans le cadre de l'appel à projets impulsion volet local 2024 introduit en 2023.

Le 11 mai 2024, le Coordinateur du CFBI a été élu comme représentant Saint-Gillois au Conseil consultatif de la COCOF.

Résumé des chiffres de la Cohésion sociale et RDV majeurs

Enfants et Ados en EDD : problématiques principales, genres, origines et âges

Intensité des problématiques rencontrées par la carte des chaleurs

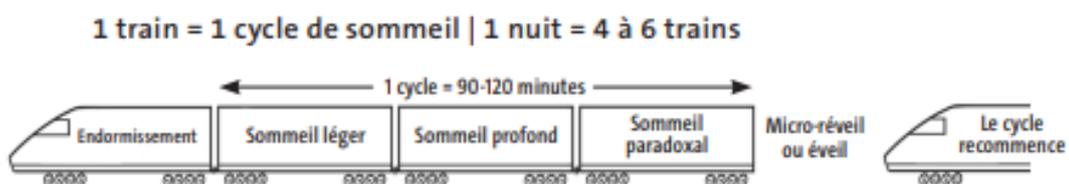
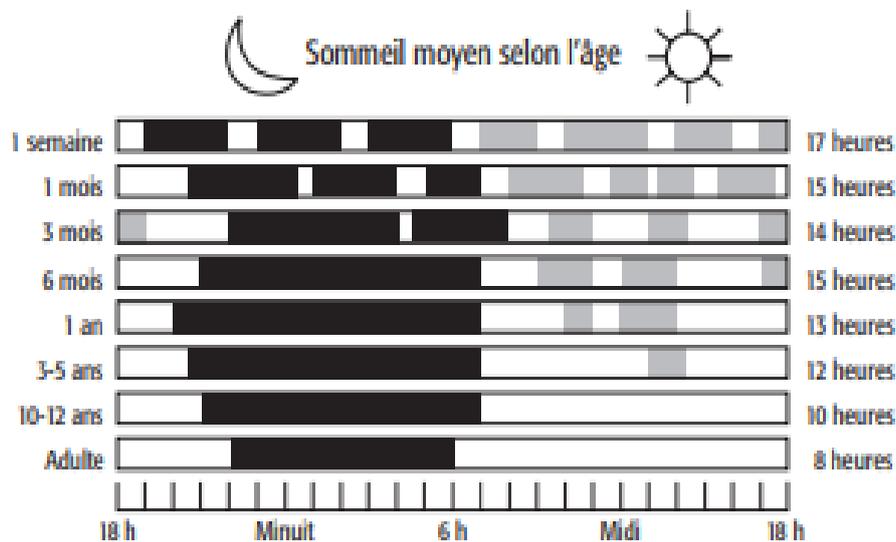
ITEMS	CARTE DE CHALEUR				APPRECIATION
I. Discipline en groupe					<i>Très préoccupant</i>
II. En-cas manquant,					<i>Assez préoccupant</i>
III. Fatigue					<i>Préoccupant</i>
IV. Besoins logopédiques,					
V. Négligence vestimentaire					<i>Interpellant</i>
VI. Matériel incomplet					

- ✓ Pour la discipline de groupe les animateurs et animatrices avec l'aide de la coordination ont mis sur pied un cadre de dialogue avec les enfants en les proposant en toute responsabilité de poser des mots, eux-mêmes, sur les cas d'indiscipline constatés. Ce qui leur a permis de commencer à prendre des engagements. Conjointement à cela, les réunions avec les parents ont permis de les sensibiliser sur leurs rôles éducatifs à l'endroit de leurs enfants.
- ✓ Pour les en-cas manquants, les parents ont été systématiquement tenu au courant de ces situations. Car au FCBI nous sommes regardant de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) qui stipule que
« Chaque enfant a un droit inhérent à la vie, à la survie et au développement (article 6), il doit pouvoir jouir du meilleur état de santé possible (article 24).
Nous sommes aussi regardant sur le contenu des boites à tartines qui sont pour un des inducteurs d'équilibre alimentaire.



- ✓ En ce qui concerne les cas de fatigue des enfants de l'EDD des ateliers d'hygiène et de discipline de vie ont été mis sur pied et des questions comme entre autres « l'heure d'aller au lit », « le temps passé sur les écrans » ont été abordé en ATL. Ces questions ont fait l'objet du décryptage collectif des outils visuels (voir ci-après).

Par ailleurs les parents des enfants concernés ont été interpellés dans le cadre des échanges réguliers qu'ils ont avec les animatrices et les animateurs.



Source : CHU Saint-Justine de l'Université de Montréal

- ✓ En ce qui concerne l'orthophonie, les enfants qui sont en besoins sont inscrit sur une liste de pré-diagnostic destinée à notre logopède. Une fiche de pré diagnostic est préalablement remplie et se trouve consignée auprès de la liste avec toutes les exigences du RGPD. Par ailleurs nous y mettons automatiquement ceux et celles qui bénéficient déjà suivi chez un logopède de leur choix.

Pour des parents qui ne sont pas toujours informés du bienfondé de cette prise en charge logopédique, la coordination et les animateurs mettent sur pied des pistes de réflexions avec les parents en quatre questions que voici :



1

La 1e question à se poser est : " Où en est mon enfant dans son apprentissage?" Si un enfant apprend à lire depuis seulement quelques semaines, il est normal que sa lecture ne soit pas parfaite. Apprendre peut prendre du temps!

2

La 2e question à se poser est : "Les difficultés de mon enfant sont-elles un frein dans son quotidien, sa réussite scolaire ou ses autres apprentissages ?" En effet, il est normal et acceptable de rencontrer certaines difficultés. Il faut se questionner sur leur impact au quotidien!

3

La 3e question à se poser est : "Certains facteurs pourraient-ils justifier les difficultés de mon enfant?". Beaucoup de choses peuvent se passer dans la vie d'un enfant, il est important de communiquer et de se questionner sur les causes possibles d'une difficulté.

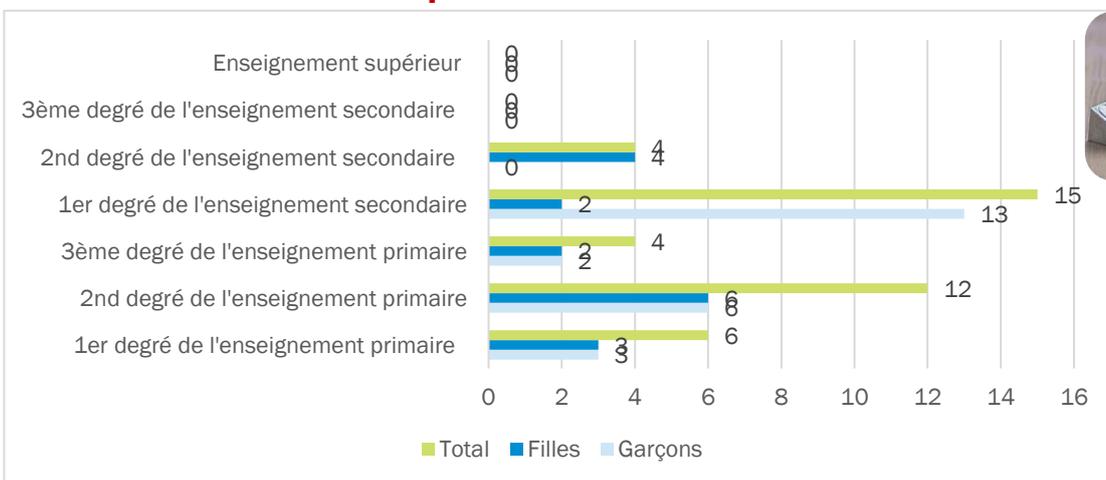
4

Il faut donc retenir qu'un apprentissage est un processus qui peut prendre du temps, qui n'est pas toujours linéaire et qui est influencé par de nombreux facteurs. En cas de doute, n'hésitez jamais à contacter un professionnel afin d'obtenir un avis.

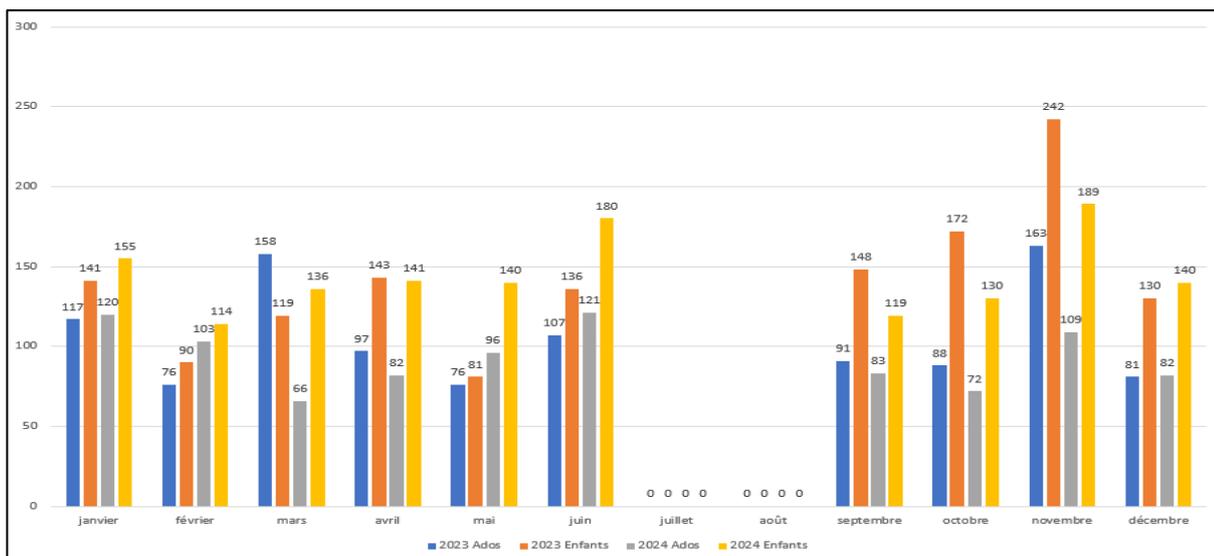
- ✓ Il arrive que des vêtements d'enfants émergeant au sein de notre EDD aux dans nos activités ne soient pas appropriés à la météo ou à l'activité préalablement connues. Les animateurs et animatrices se trouvent dans l'obligation de convoquer les parents pour les faire constater le manquement et l'impact de celui-ci sur l'enfant. Bien que nous ayons une réserve de vêtement de substitution, celle-ci ne peut répondre à tous les cas constatés.
- ✓ Le déficit de matériel scolaire est une préoccupation constante aux CFBI. Ne pas avoir un matériel adéquat et complet créer de l'hétéronomie et impacte sur la qualité des apprentissages. Tout geste d'emprunt ou tout constat d'usure du matériel est toujours sujet à une notification de la part de nos animateurs.



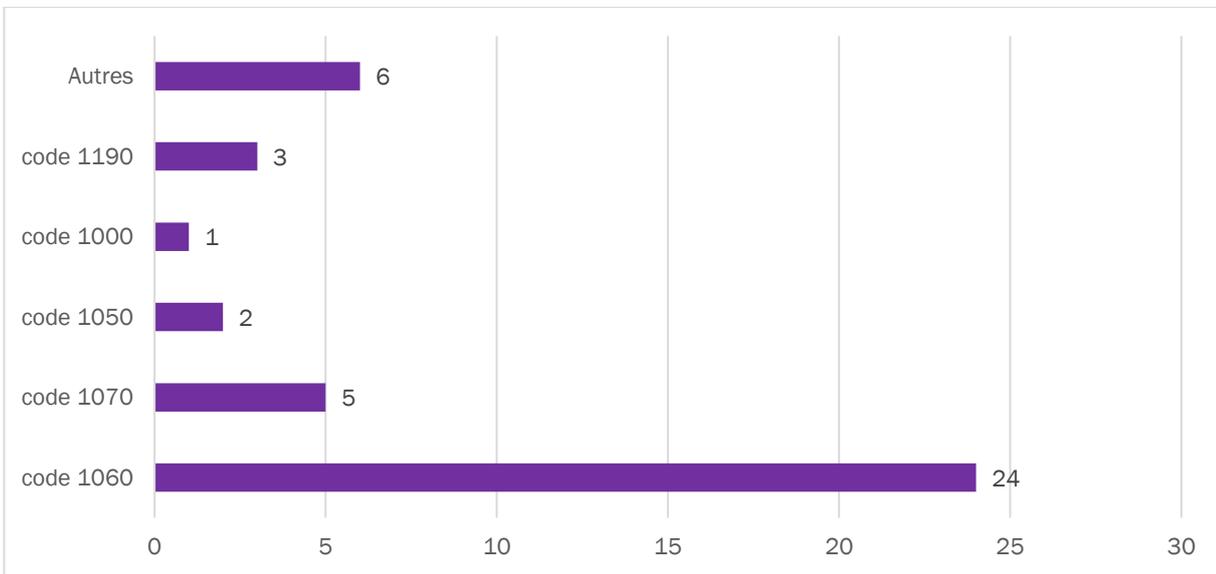
Disparité des effectifs EDD, ATL en 2024



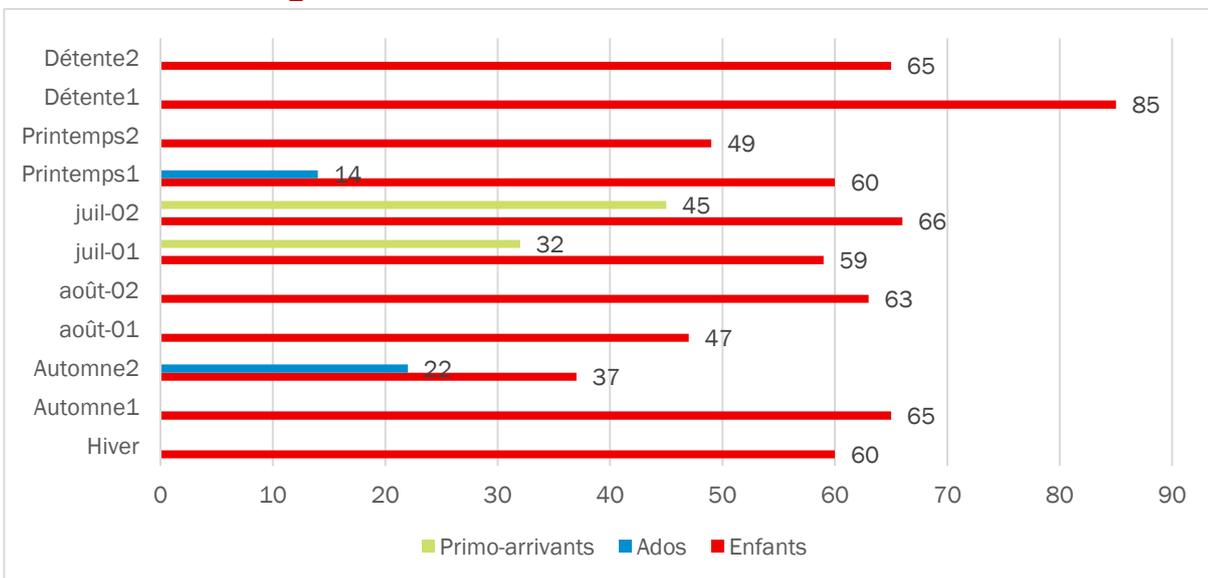
Evolution comparée de l'assiduité en EDD, ATL et aux activités pour les années 2023 et 2024



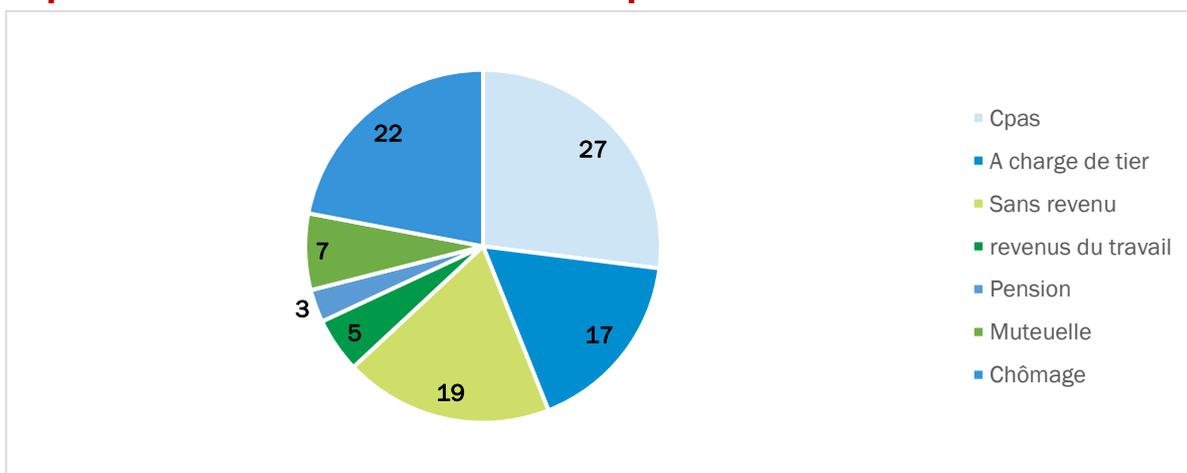
Disparité des communes des enfants de l'EDD, ATL et activités extra-scolaires



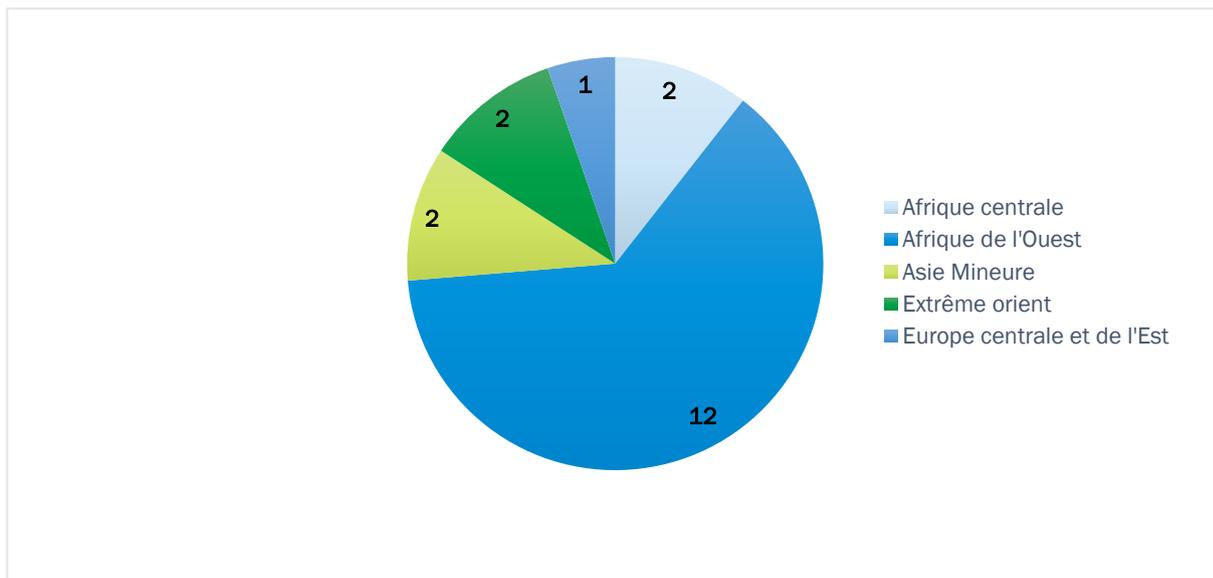
Affluence des stages en 2024 au CFBI



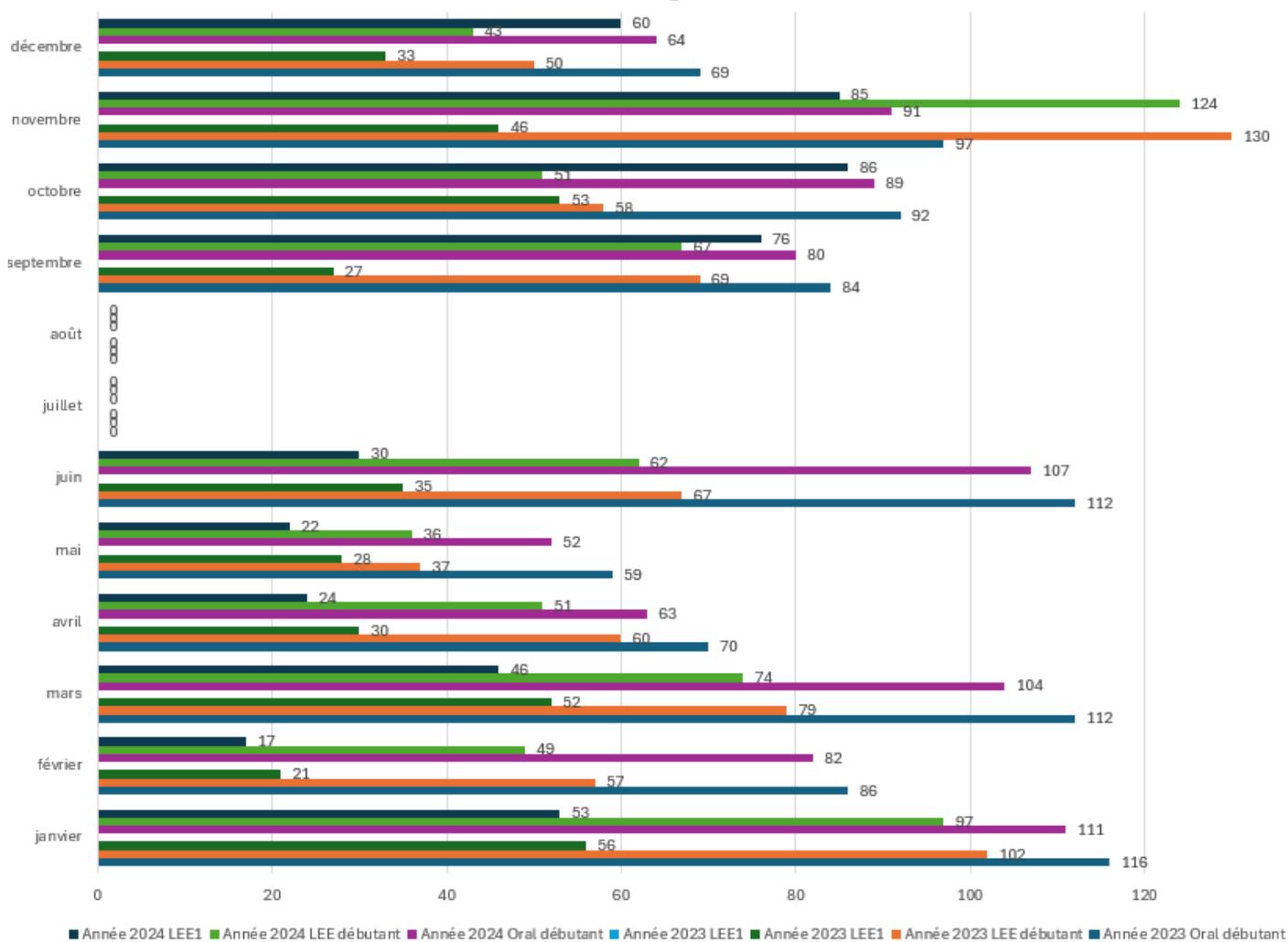
Disparité des sources de revenus des parents (en %)



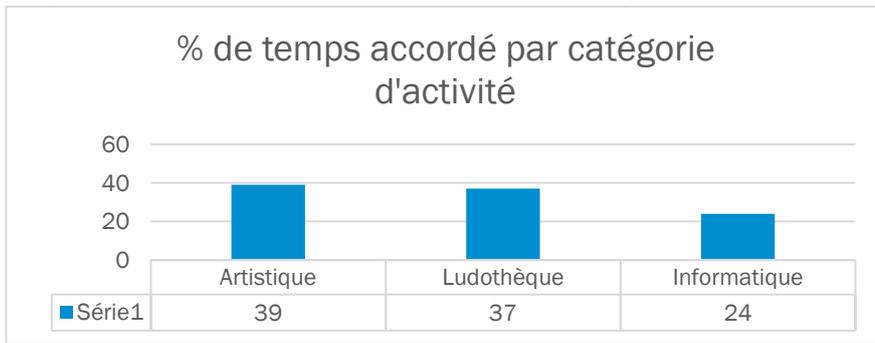
Origines des publics Alpha (en % en 2024)



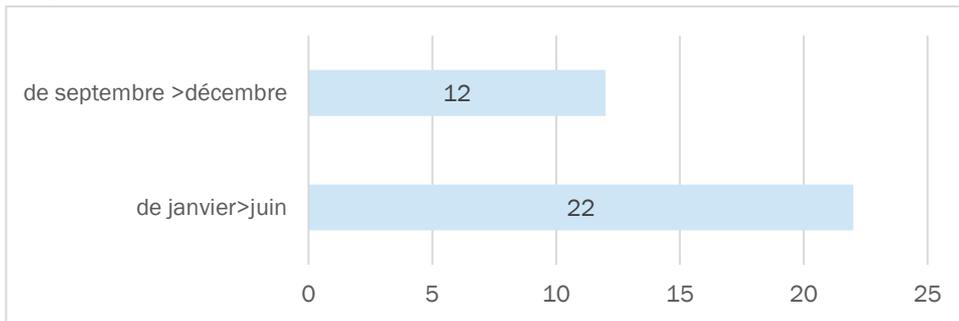
Evolution comparée des présences en alpha pour les années 2023 et 2024



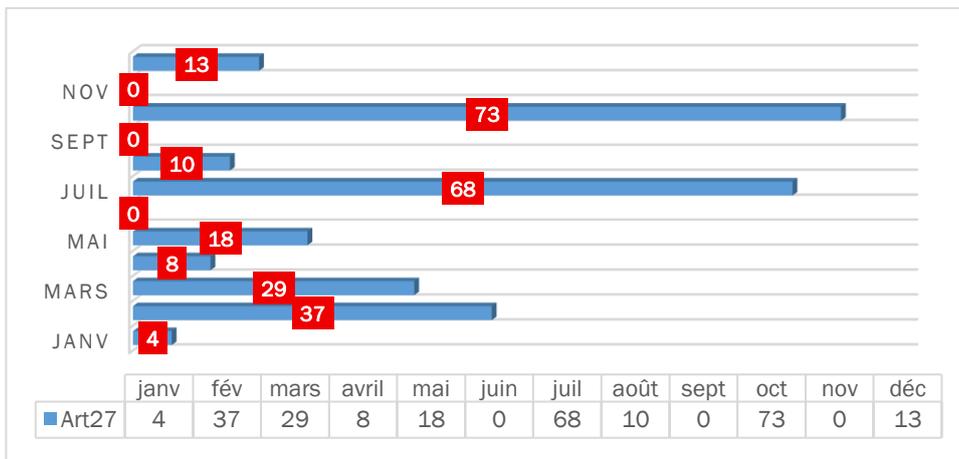
Réparation des activités citoyennes et pratiques en 2024



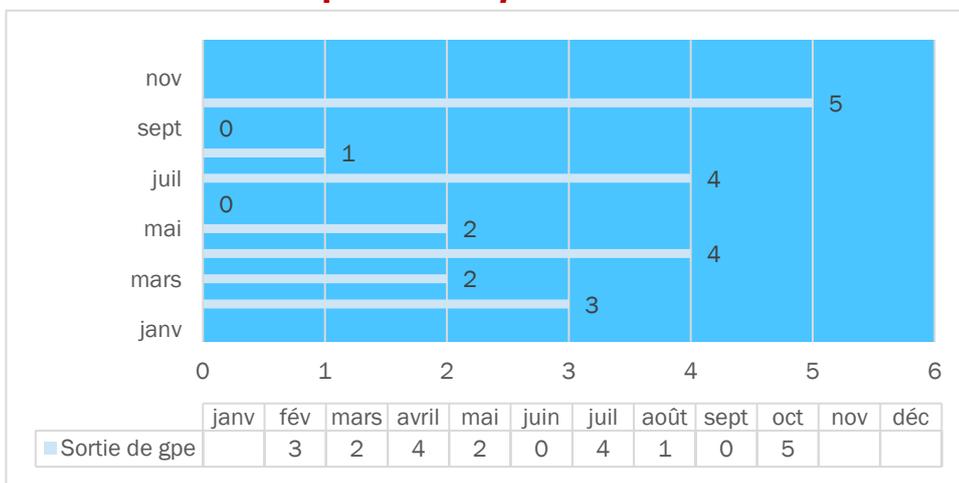
Réparation des 34 semaines de cours dans l'année



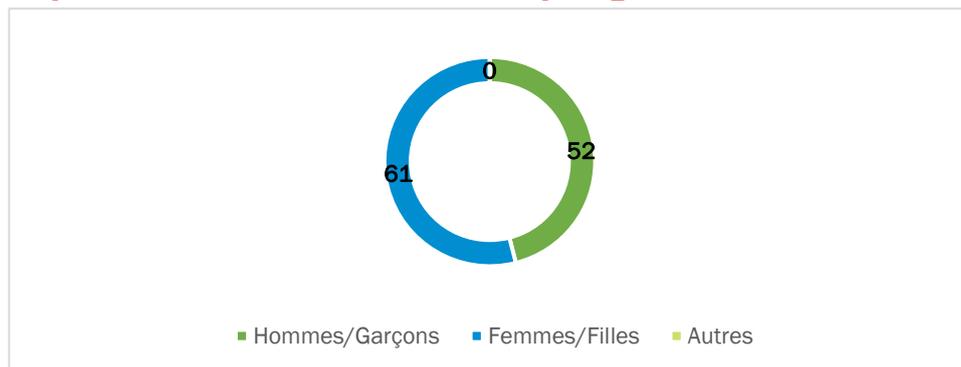
Répartition des tickets Art.27 par mois en 2024



Nombre de sorties par mois ayant donné droit à des Art.27



Répartition des Art.27 sollicités par genre en 2024



Compte-rendu logopédique 2024

Le travail de notre logopède a contribué à améliorer le bien-être et la qualité de vie de nos publics qui souffrent des différents troubles de la diction et de la parole et qui entravent une bonne insertion scolaire, culturelle, professionnelle et sociale. Son objectif était aussi de susciter le désir et le plaisir de lire et d'écrire, l'envie de s'exprimer et de communiquer, en fournissant des outils permettant à la personne de s'adapter à ses difficultés. Notre logopède a donc intervenu sur la base d'une prescription médicale circonstanciée mais aussi sur base des recommandations des animatrices Alpha et EDD. Son travail a commencé par l'établissement de bilans logopédiques qui consiste à évaluer les troubles de la personne. Pour cela, elle a utilisé différents tests ainsi que des appareils tels que des audiomètres, des appareils d'amplification des sons, des indicateurs d'intonation, etc.

Elle a ensuite consigné dans un cahier le rapport technique dans lequel il décrit les symptômes dont souffrent enfants, jeunes ou adultes suivis. Elle y a mentionné l'analyse des facteurs à l'origine des difficultés. Sur cette base et en tenant compte de toutes les informations dont elle avait possession (médicales, psychologiques et sociales), notre logopède décidait au cas par cas pour certaines personnes suivies, d'entamer une prise en charge vers un autre professionnel.

Lorsque notre logopède suggérait la mise en place d'une rééducation logopédique, elle élaborait du même coup un programme de rééducation adapté au patient et utilisait alors des techniques spécifiques de revalidation. En cours de rééducation, notre logopède faisait réunions d'équipe d'un rapport technique intermédiaire oral concernant l'évolution des personnes suivies.

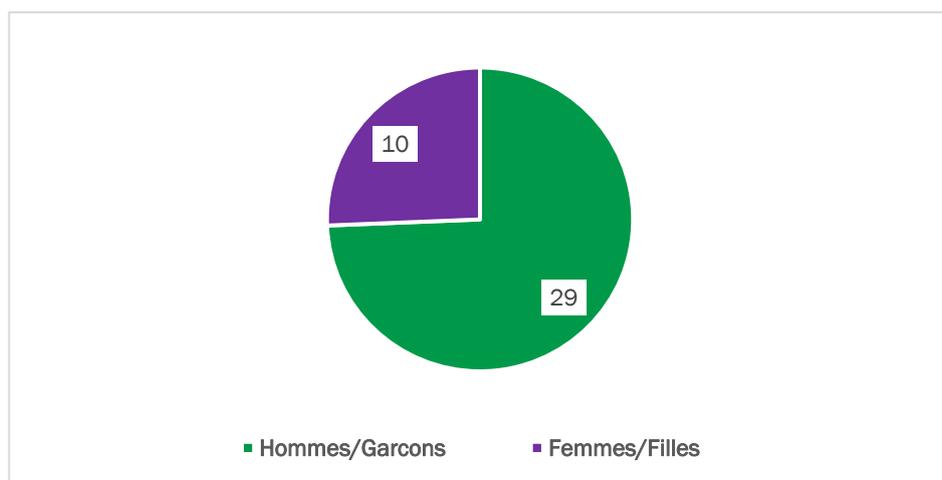
Les troubles auxquels elle a fait face en 2024 étaient :

- Les troubles de l'articulation (déformation des sons, « zozotement » ou sigmatisme) ;
- Les troubles de la voix (lésion des cordes vocales, extinction de voix) ;
- Les troubles de la fluence (bégaiement) ;
- Les troubles du langage écrit (dyslexie, dysorthographe, dysgraphie) ;
- Les troubles de la parole et du langage d'origine neurologique (aphasie) ou développementale (dysphasie) ;

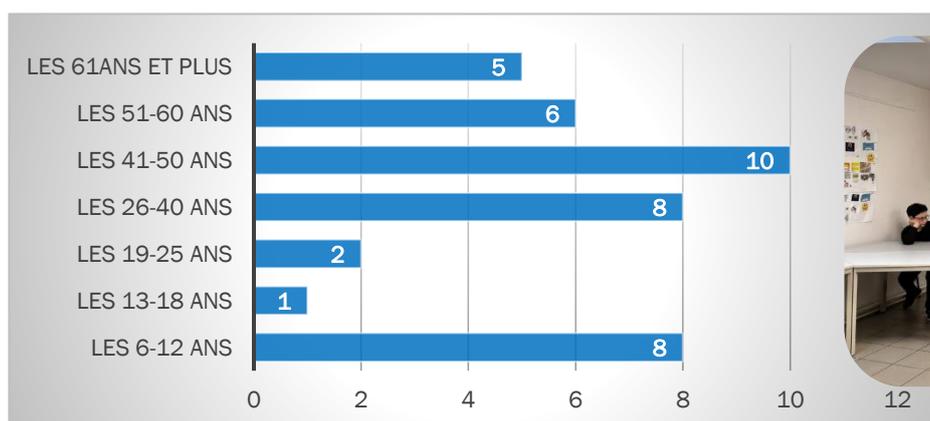


- Les troubles du raisonnement logique et mathématique (dyscalculie) ;
- Les troubles de l'audition (apprentissage de la lecture labiale chez les personnes devenues sourdes, rééducation du langage dans les surdités acquises) ;
- Les troubles de la communication dans un contexte de handicap avec mise en place d'un moyen de communication alternative et améliorée (gestes, symboles, pictogrammes, synthèse vocale, etc.) ;
- Les troubles de la déglutition (dysphagie, troubles alimentaires).

La prise en charge logopédique par genre au CFBI en 2024

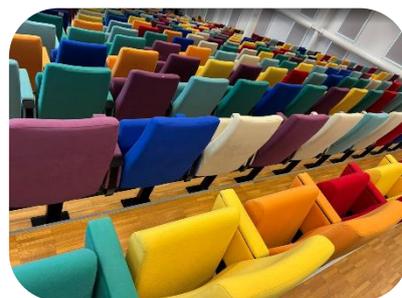


La prise en charge logopédique par tranche d'âge au CFBI en 2024



IV-I : NOS ACTIONS D'EDUCATION PERMANENTE

EDUCATION PERMANENTE



L'éducation permanente et son AXE 1 (Participation et formation citoyenne) restent au cœur de notre dispositif associatif, avec des formats d'activités solidement ancrées dans la vie sociale, culturelle et citoyenne des publics qui franchissent notre porte.

Le CFBI propose et développe un regard critique sur l'état des rapports qui nous traversent au contact de la société. En 2024 notre pôle heutagogique a proposé des thématiques qui favorisent la discussion démocratique, ou le partage des vécus. Il s'est donc agi de participer pour co-concevoir en bonne intelligence ; de s'interroger pour prendre du recul; de jeter un regard distancié, réflexif et critique, sur les défis qui font face à notre société ; d'éveiller les consciences aux enjeux dominants et aux questions complexes de notre temps ; de faire connaître les positionnements des un(e)s et des autres au grand public et d'agir pour impacter et apporter le changement autour de soi.

THEME 2024 : *LE BIEN ETRE CORPOREL ET MENTAL EN SOCIETE*

65 h repartis sur **2** activités de **31h** et **34h** heures et ayant mobilisé

3 formats d'activité sur **4** (Voi ci-dessous) et une moyenne de **8,7** personnes par journées d'activité

Le brunch formatif



Sur l'impact de la bien portance psychosomatique sur son environnement social immédiat



Les sorties apprenantes à ciel ouvert

Avec l'opération être bien dans son corps c'est aussi être bien dans sa ville ça aide à faire société



Le groupe d'échange et

d'interpellation citoyenne



La police de la zone Midi avait été invitée à débattre sur demande préalable du public en date du 17 mai 2024

Seule la « *Journée du donner à voir et de bienfaisance* », sorte d'expo en journée porte ouverte, n'a pas été possible en 2024.

V-NOS PROJETS TRANSVERSAUX EN IMAGES, NOS SOUMISSIONS ET NOS PROJETS PONCTUELS

V-I. NOS PROJETS TRANSVERSAUX EN IMAGES



CARNAVAL DE SAINT-GILLES (21/02/24): Nos personnages déguisés en costumes « star wars » ont eu droit à la 4^{ème} place dans l'ordre de passage . La parade a eu lieu entre la Place Morichar et la Place de Bethléem. Les costumes ont nécessité 8 heures de conception et de construction collective.

FETES DE BETLEHEM (1er/6/24): Ce rendez-vous nous a permis de faire connaître notre section éducation permanente et davantage le CFBI 83 brochures ont été distribuées sur un stand transformé en atelier de perles.

SEANCE D'INFO AU POINT D'APPUI (03/10/24 : Ce rendez-vous nous a permis de faire connaître notre section éducation permanente et nos cours alpha à un public émergeant au cpas sur des tables de conversation.

PARCOURS DES LUMIERES (22/11>06/12/24): Nous avons été exposant, sous le thème de la « RELIANCE ». Notre production a mis en valeur une toile collectivement confectionnée par les enfants, les jeunes et les adultes émergeant au CFBI. L'association envoyait ainsi un message puissant sur son attachement à la question de l'intergénérationnel à l'adresse des Saint-Gillois.



V-II. NOS PROJETS PONCTUELS



- ✓ Le projet tout en carton en partenariat avec la Cité des jeunes asbl. Il a été question dans ce projet d'ateliers de création artistique, audio et vidéo à les public respectifs des deux associations en utilisant principalement du carton et des objets de récupération.
- ✓ Ateliers numériques avec le projet « Parents connectés » de Bibliothèque sans frontière pour la conquête de l'autonomie digitale.
- ✓ Atelier sur la charge mentale et les émotions : Le projet Arpentage mené par nos animatrices sous la houlette de Mathilde de la ligue des familles a su remettre en débat les questions au sein de nos public adultes le refoulé et l'ineffable
- ✓ Atelier écriture et parole : pour la production d'un article dans le magazine Village Mondial. Il s'est tenu le 28,29,30 et 31 octobre 2024 en collaboration avec madame Céline Serrad mandatée au CFBI par Ensemble pour 1060.
- ✓ Soumission du projet ECO-SECURE dans la cadre de l'appel à projet Initiative-investissement-infrastructure de la cocof
- ✓ Soumission en décembre à la fondation roi Beaudoin du projet Digital4Youth
- ✓ Mercredi en commun pour les enfants : Atelier crêpes en collaboration l'asbl Femmes actives du Monde.



Figure 3le projet "parents connectés" dans toute sa splendeur

VI. NOTRE GOUVERNANCE ET NOTRE CAPITAL HUMAIN

Le CFBI est une organisation qui fait monde. Plus encore, un centre engagé, enthousiaste, porté par des bonnes volontés passionnées qui s'attachent, chaque jour, au bien-être de chacun et à l'épanouissement des tous. A travers des moments de villégiature hors établissement aussi ragaillardissant qu'inoubliables. A travers une offre de formation constamment renouvelée. A travers des actions d'implication de nos publics à la (re)définition des moyens d'attente de nos objectifs.

Le capital humain des travailleurs sociaux à été également une des priorités de l'association en 2024 dans la mesure où de nouvelles collaborations inter-pôles ont été mises sur pied et dans certains cas renforcés.

En septembre ce renforcement de maillages internes a permis aux Pôles andragogique et pédagogique de maintenir leurs ateliers créatifs alors même que notre animatrice (en contrat d'insertion- Art60) en charge de ces activités quittait le centre. De manière précise, il s'est agi de l'élargissement et l'enrichissement des tâches. Ces deux outils ont eu pour objectifs en 2024 de :

- Mieux préparer les travailleurs sociaux aux changements organisationnels ou à gagner en responsabilité ;
- Comblent les lacunes au chapitre des compétences, voire du capital humain ;
- Améliorer nos missions d'aide à la personne ;
- Augmenter le niveau de satisfaction des publics ;
- Accroître la motivation et la confiance en soi ;
- Réduire le taux de roulement du personnel, le stress et bore-out ;
- Appuyer une saine culture de l'apprentissage dans le milieu de travail



31 jours ont été consacrés à la formation en 2024 pour **9 organismes différents.**



VII-I ECHOS DES ENGAGEMENTS DE NOS ASSISTANTES SOCIALES

Des témoignages vivants de nos assistantes sociales et des réflexions sur le travail d'accompagnement social.

Cas 1 : enfant en ballottage défavorable



Madame F s'est présentée au service social sous l'insistance des animateurs qui accueillent sa fille âgée de 7 ans au sein de l'école de devoirs. La petite fille semble souffrir de négligence, ce qui a suscité des inquiétudes. Nos animateurs ont remarqué que la petite fille arrive souvent sans collation, mal couverte pour la météo. Un incident marquant a été rapporté : elle a dû rester à l'accueil avec notre secrétaire pendant une activité extérieure, car elle était insuffisamment vêtue pour y participer. Les animateurs, préoccupés ont alerté le service social. Et lors de sa venue, Madame F a expliqué vivre une situation personnelle très difficile : un second mariage marqué par la violence conjugale, avec une ordonnance d'éloignement émise à l'encontre de son conjoint. La mère travaille également à des horaires irréguliers, ce qui complique la gestion de son enfant et l'oblige parfois à demander à des tiers de venir la chercher à l'EDD.

Madame F a exprimé sa détresse : elle est déprimée, éprouve des difficultés à gérer ses finances, cumule des dettes, et a reçu la visite de huissiers. Ces difficultés, conjuguées à une surcharge émotionnelle, compromettent sa capacité à prendre en charge pleinement les besoins de ses enfants notamment. Actions d'accompagnement de l'assistante sociale. Le service social a entamé un travail d'accompagnement pour apporter un soutien à Madame F et la responsabiliser face à sa situation, elle risque en effet de perdre la garde de ses enfants, si elle ne prend comme suit les mesures nécessaires pour améliorer sa situation.

1. Soutien psychosocial : L'assistante sociale en soutien de sa stagiaire a pris contact avec les différents créanciers pour échelonner les différentes factures, une guidance budgétaire est mise en route afin de restructurer ses finances. Elle a également pris un congé maladie pour se concentrer sur sa santé mentale et stabiliser sa situation.

2. Responsabilisation parentale : Les travailleurs sociaux ont rappelé à Madame F l'importance de sa

responsabilité parentale. Ils ont demandé qu'elle vienne désormais chercher son enfant personnellement, conformément aux documents signés en début d'année scolaire.

3. Soutien scolaire pour l'enfant : L'importance que la petite continue de venir à l'EDD et aux stages extrascolaires est cruciale pour la petite, elle découvre en effet un environnement serein et positif en dehors de la maison pour compenser les problèmes familiaux.

4. Nous avons proposé un soutien psychologique qui permettrait à la famille de s'exprimer et de trouver des solutions constructives pour avancer ensemble. La situation de Madame F illustre le lien entre les défis parentaux, économiques, et psychosociaux, et leur impact sur les enfants malheureusement (pauvreté infantile et ses causes). Le rôle des travailleurs sociaux est ici essentiel : non seulement pour soutenir la mère dans sa reconstruction personnelle, mais aussi pour offrir à l'enfant un cadre où elle pourra s'épanouir malgré les difficultés familiales.

Cas n° 2 : Madame Y victime de violence conjugale



Madame Y se présente à ma permanence sociale pour la première fois en compagnie de sa sœur. Madame Y s'est mariée il y a trois ans avec son cousin au Maroc, elle avait 18 ans.

Un an plus tard elle a rejoint son mari par regroupement familial, elle vit sous le même toit que ses beaux-parents durant ces trois dernières années. La relation avec son mari se dégrade au fur et à mesure que le temps passe. Ce dernier présente des problèmes de santé mentale dissimulés par la belle famille. Madame Y se plaint de violence conjugale de la part de son conjoint, elle m'explique que cette fois-ci il était très violent elle a donc quitté son domicile pour fuir chez sa sœur. De plus sa belle-famille la considérait telle une femme de ménage elle n'avait aucune considération.

Elle se présente à moi dévastée, déprimée, apeurée mais une chose est sûre elle ne veut plus retourner auprès de son époux. J'explique à Madame Y les différentes solutions qui s'offrent à elle, les démarches administratives etc. Je l'encourage à porter plainte à la police, ce qui n'était pas évident à faire car elle craignait les représailles.

Après une longue conversation, elle a accepté de déposer plainte, je l'ai donc accompagnée afin qu'elle soit rassurée et bien encadrée. Je l'ai également orientée chez un médecin afin qu'il puisse attester ses blessures et lui fournir un certificat médical relatant son état physique et émotionnel.

Au début Madame Y parlait très peu, sa sœur l'a accompagnée plusieurs fois en permanence sociale, elle semblait être perdue ne sachant plus quoi faire.

Petit à petit elle a repris confiance en elle, ce fut un travail de longue haleine. J'ai également contacté une bonne avocate spécialisée dans les droits des étrangers, étant donné que Madame Y risquait de perdre son titre de séjour. L'avocate a pris son dossier en charge pour la demande de divorce tout en essayant de conserver son droit de séjour. Madame Y n'avait priori pas le droit d'aller au Cpas, au risque que l'office des étrangers ne lui retire son titre de séjour, elle a donc recherché du travail afin de ne dépendre d'aucune aide sociale. Je l'ai d'ailleurs accompagné chez un employeur pour un entretien.

Entre temps, elle ne se sentait plus en sécurité chez sa sœur, son ex-belle-famille continuait à la menacer. Nous avons pu lui trouver une place d'urgence dans un centre d'accueil Ariane.

Après quelques mois, madame X a pu trouver un travail en tant que technicienne de surface, ce qui lui permet de subvenir à ses besoins, elle a également trouvé un studio car elle devait quitter le centre d'urgence.

Au fur et à mesure sa situation se règle doucement mais sûrement, les procédures en justice sont en marche. Nous avons accompagné madame dans toutes ses démarches administratives. Nous lui accordons une aide, une écoute, des conseils.

Nous l'avons encouragé à aller de l'avant, à se battre pour ses droits. De nombreuses femmes victimes de violences sont amené à se présenter à notre permanence sociale. Malheureusement certaines n'ont pas le courage de porter plainte ou de quitter leur conjoint.

Cas n°3 : Madame entre Problème titre de séjour et ennuis de santé autrement dit entre l'étau en l'enclume



Je reçois Madame A en permanence accompagné de son fils. Madame A présente de gros problèmes de santé ainsi qu'une santé mentale très critique. Elle se déplace difficilement, elle semble très angoissée, rongé par des problèmes qui la préoccupe. Elle formule son souhait d'être aidé et pris en charge par une assistante sociale car elle prétend être noyé dans des problèmes interminable.

Madame A est née au Maroc elle est divorcée, elle a 2 fils. L'un vivant en Espagne l'autre en Belgique. Elle a longtemps vécu en Espagne où elle possédait une carte de séjour longue durée et une autorisation de travailler. Ensuite, elle est venue rejoindre son fils en Belgique à la suite du décès de son ex-mari car elle n'avait plus aucune famille.

Elle présentait déjà de gros problèmes de santé avant son arrivée. Madame A à des difficultés à régulariser sa situation, elle a introduit une demande d'autorisation de séjour pour raison médicale mais l'Office des étrangers a rejeté sa demande. Entre temps, elle a introduit un recours contre cette décision.

La commune de Forest à prolongé son attestation d'immatriculation jusqu' en février 2023 ou elle a pu être prise en charge par le Cpas qui lui a octroyé une aide financière et sociale. Elle a pu payer son loyer, se soigner se débrouiller. Lorsque le Cpas s'est aperçu que Madame A était en situation irrégulière le cpas s'est limité à lui fournir l'aide médicale urgente.

Madame A n'avait plus droit à une aide financière, elle était désemparée car elle était dans l'incapacité de régler son loyer, ses factures, payer ses courses et tout ce qu'il s'en suit.

Ses problèmes de santé se sont alourdis, elle a accumulé des dettes. Son fils endetté ne pouvait subvenir au besoin de sa mère.

Nous avons donc contacté une avocate pro déo spécialisé dans les droits des étrangers afin de contester la décision du cpas auprès du tribunal du travail. Nous avons soutenu Madame A dans ses démarches juridiques et administratives pour le bon déroulement de son dossier. Nous lui avons fourni une écoute, des accompagnements, un soutien psychologique et social.

Après tous les efforts fournis et beaucoup de patience le dossier de Madame A est passé devant le tribunal du travail qui lui a donné gain de cause et a condamné le cpas à lui octroyer une aide financière afin qu'elle puisse reprendre une vie conforme à la dignité humaine malgré les gros problèmes qu'elle présente et toutes les difficultés administratives que cela a engendré. Elle garde une lueur d'espoir grâce à cette nouvelle qui lui est favorable.

Cela lui a donné la motivation de continuer à se battre pour ses droits et garde l'espoir en la justice afin de régulariser son titre de séjour.

VII-II MOTUS, DIXIT & VERBATIM: VOIX INTERNE DE NOS PÔLES AU REGARD DE LEURS PUBLICS ET DE LEURS TÂCHES



POUR NOS PUBLICS ISSUS DE L'ALPHABETISATION DES ADULTES

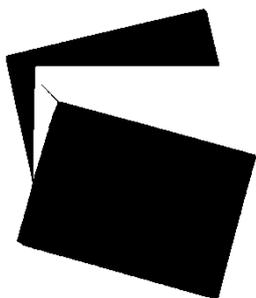
Durant l'année 2024, les présences ont été *crescendo* à mesure que les inscriptions avançaient. Sur le plan des apprentissages la gestion d'un groupe hétérogène demande non seulement un temps de préparation supplémentaire mais également un temps d'attention en classe plus spécifique aux personnes débutantes. Au niveau du groupe des apprenants, on remarque qu'ils oublient rapidement les acquis notamment après une période de congé (2 semaines). Afin de remédier à cela, un petit fichier d'exercices est proposé afin de leur permettre de rester actif durant cette période. L'arrivée en 2024 des séances de logopédie a ajouté un intérêt supplémentaire à leur présence. Compte tenu de la prise en charge personnalisée que requiert la logopédie, certaines apprenantes s'en sont trouvées « privilégiées » alors qu'elles étaient tout simplement suivies pour leurs difficultés orthophoniques. A *contrario* une apprenante s'est sentie délaissée alors que son cas ne nécessitait pas une prise en charge logopédique. Par ailleurs, certaines apprenantes ont apprécié l'idée d'être suivie par une même logopède avec leurs enfants émergeant en école de devoirs au sein du CFBI. Ce qui était de nature à booster leur présence. Confuse et perdue, une apprenante brusquement devenue veuve s'est retrouvée débordée par les démarches ce qui a affecté son assiduité, ma motivation et sa concentration. Elle a perdu en assurance et en estime de soi malgré l'aide du service social. Une autre difficulté rencontrée en 2024 est le manque de régularité des apprenants. Lorsqu'ils s'absentent longtemps, ils ne sont plus en mesure de reprendre le niveau qui est atteint par le groupe, il faut donc leur donner les exercices et des explications mais on observe que ces personnes ne s'impliquent pas vraiment dans la réalisation de ceux-ci. On en vient parfois à me demander quel est l'objectif de ces personnes qui se retrouvent ainsi limitées. La sociabilisation est certes primordiale pour eux, sortir de chez eux et rencontrer des pairs, mais qu'en est-il alors de notre mission de formation ? C'est frustrant pour les formatrices lorsqu'on constate que pour certaines personnes l'apprentissage n'est pas une priorité. Toutefois, nous comprenons que la charge personnelle est parfois trop lourde à supporter et ne permet pas une disponibilité aux apprentissages.



POUR NOS PUBLICS RESSORTISSANTS DE L'ÉCOLE DE DEVOIRS

Si la parentalisation a fait l'objet d'une observation majeure en 2023, l'année 2024, elle nous a permis de mettre en lumière des mini négligences des parents qui contrastent pourtant avec des réunions où ces derniers ont fait montre d'assiduité. D'autre part, il y a une baisse sensible des tentions avec les parents d'enfants et plusieurs ados dans un élan de cohabitation ont eu faire des activités avec leurs homologues plus jeunes.

L'autre constat réside sur le fait que beaucoup d'adolescents qui émargent chez nous ont de plus en plus pour model de réussite des personnes non-issues du moule scolaire. Il n'est pas rare qu'ils admirent des youtubeurs, influenceuses, des investisseurs en crypto-monnaies ou des footballeurs triomphants. Par ailleurs, ils estiment qu'il y a un décalage entre les attentes de l'école et les urgences de l'évolution du monde. Ils dénoncent l'utilité des apprentissages. Ce sont là quelques échanges de 2024 qui ont donné du grain à moudre aux encadrants et encadrantes pédagogiques.



POUR LES PUBLICS QUI S'ADRESSENT A L'ACCUEIL

Les 3 principaux mots qui régissent l'action quotidienne de notre accueil sont l'écoute active, la bienveillance dans les échanges, le redirection utile et disciplinée vers le bon interlocuteur où la bonne interlocutrice. 2024 dans son ensemble a permis de mener à bien les demandes d'orientation des publics. Il est malheureusement important de se rendre compte que l'écoute active est souvent prise par des visiteurs comme un désintérêt ; que la pratique de la bienveillance est souvent abusée ou dans le meilleur des cas pris comme une faiblesse ; et que la redirection utile et disciplinée est souvent confondue à des « barrières-secrétaires » là où il faut juste respecter les ordres de passage au risque

de créer des disputes. L'espoir en 2025 est que soit installé un mécanisme d'étiquetage numéroté et d'ordre de passage sur un moniteur installé en salle d'attente. Des rappels à la discipline individuelle seront aussi les bienvenus quant à la conduite de chacun face à l'accueil. Il serait également judicieux d'amorcer en 2025 une réflexion quant à la mise sur pied d'une réorganisation physique de l'accueil de manière à optimiser les espaces et à créer davantage de proximité avec les publics.



POUR LES PUBLICS CONCERNES PAR L'EDUCATION PERMANENTE

Bien que le fil conducteur ait eu un intérêt croissant tout au long de 2024, les démarches administratives diverses a eu plusieurs fois eu raison de l'assiduités des publics pourtant engagés dans une voie de construction collective et critique. Tout le défis pour 2025 sera de trouver une programmation des échanges et d'action qui soit accessible au grand nombre dans le temps et dans l'espace tout en restant dans l'esprit du décret du 17 juillet 2003.



POUR CEUX QUI FONT FACE AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

La discipline administrative a beaucoup gagné en lisibilité. L'utilisation optimale de l'intranet y est pour beaucoup et la gestion des documents entre les pôles devient plus fluide. En revanche sur le plan financier, beaucoup de publics adultes ne parviennent pas toujours à tenir leurs engagements quant aux PAF. Sans doute serait-il plus efficace de rendre exigible en début de formation un montant envers chaque apprenant et que d'entrée de jeu le soient redirigé vers le service social, des personnes ayant des difficultés pécuniaires.

VIII. LE CFBI SUR LA PLACE

Inauguration



L'échevine de l'Emploi **Catherine François**, le **Conseil d'Administration** et l'**équipe** de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Saint-Gilles ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de nos nouveaux locaux.

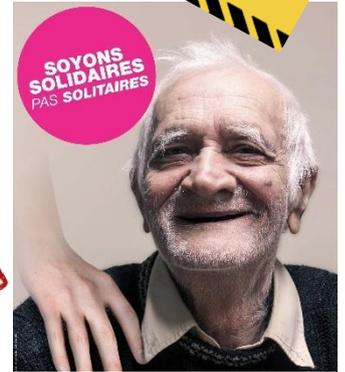
La réception aura lieu le **16 avril 2024 de 11h30 à 14h00** au 70, rue de l'Hôtel des Monnaies à 1060 Saint-Gilles.

Nous vous accueillerons autour d'un lunch dînatoire.



PRESENT

TRAVAUX EN COURS



Exposition

ARTS & ALPHA x **COCOF** Commission communautaire française

du 06.09.24 au 05.02.25

Vernissage le 05.09 de 16h à 18h30
Visites les mardis et jeudis entre 9h30 et 16h à la COCOF - Rue des Palais, 42 - 1030 Bruxelles

PRESENT

#BONSPLANS(60)+
 Passe le message @ ton voisin
 0800 99647 - www.cpas1060.be
CPAS - 1060 - OCMW

Vous êtes cordialement invité.e à la fête des

25 ans
 Service Alpha Emploi
 de Lire et Écrire Bruxelles

LE MARDI 16 AVRIL 2024
 de 14 à 18H
 rue de la Borne 14, Bloc A
 ATTENTION: lieu de parking voitures dépayillé

Accès
 Métro 2 - 9 Centre de l'Andrie
 Échange Noirs
 Tram 53 Porte de l'Étoile
 Bus 29 Échange Noirs
 Bus 90 Saurin

AU PROGRAMME

- Rétrospective des activités du Service Alpha Emploi
- Moments d'échanges conviviaux
- Expo et animations

article 27 BRUSSEL BRUXELLES

#RÉSEAU EN ACTION # 30/09/24

Lire et Écrire Bruxelles

PRESENT

PRESENT

POINT D'APPUI

a accueilli la coordination le 03 octobre 2024 pour la présentation de ces activités associatives du centre.

PRESENT

SOS VIOL

a accueilli le CFBI accueilli dans le cadre d'une conférence sur le viol.

POUR UN ESPACE PUBLIC À HAUTEUR D'ENFANTS ET DE FAMILLES ET POUR UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT À VISAGE HUMAIN



L'ambiance délétère sur fond de règlement de compte, de prégnance d'assuétudes et d'insécurisation des destins des jeunes suites aux réformes prévues de l'enseignement ne laissent pas le CFBI indifférent. La raison en est toute simple : le péril qui est encouru pour la mobilité de nos publics. A l'horizontal avec la géographie du déplacement de notre public qui s'en trouve modifié afin d'éviter des harcèlements de rue ; à la verticale avec une partie des jeunes, dont le décrochage n'est pas interrogé mais sanctionné par la privation en projet de l'ascenseur scolaire avec la suppression possible 7^{ème} post-CESS.

Face à ces deux écueils dont l'impact est à craindre, l'un pour l'affluence de nos publics sur notre site et l'autre, pour l'influence de notre combat pour la réduction du déterminisme social, le CFBI a fait le choix de la pédagogie.

Cette pédagogie consiste à refuser toute confusion délibérée regroupant en seule catégorie tous les marginaux et de tous les *junkies* des quartiers « Porte de Hall » et « Bosnie » et dont la seule appellation indifférenciée qui a été longtemps entendue était « les drogués ». Car dans de cette relativisation des maux qui minent notre espace public, se laisser choir dans des glissements déréalisant qui sont de nature à homogénéiser toutes les personnes fragilisées, c'est retarder l'avènement de solutions efficaces. Et c'est un euphémisme !

Cette pédagogie consiste également à alerter le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la qualité du couvert qu'il a mis sur la table des réformes et n'est pas du goût des associations comme la nôtre. Autrement dit, celles qui œuvrent avec acharnement pour que les non-réponses sociales aux enfants en décrochage scolaire ne se cristallisent pas en abandon social.



IX-BILAN MORAL ET FINANCIER

IX-I. SUR LE PLAN MORAL

- Age moyen au CFBI est passé de : de 44,18 ans en 2023, il est passé à 47 ans en 2024
- Réduction de l'absentéisme : de 2.6 % par rapport à 2023
- Télétravail: 1 employé s'est vu accordé le télétravail partiel
- Des sollicitations de stage en hausse en 2024 de :2.5% par rapport à 2023
- Le nombre de stagiaire du CFBI est resté stationnaire à 9 par rapport à 2023
- Proportionnalité de genre (H/F) au CFBI : est resté inchangé à 3/8
- langues parlées au CFBI : on est passé à 6 langue soit 1 langue de plus par rapport à 2023 : français, anglais, italien, arabe, berbère et désormais l'espagnol
- Au niveau personnel, il y a eu la venue de notre logopède Maïra 2024



IX-II. SUR LE PLAN FINANCIER

Le budget associatif est en croissance depuis plusieurs années. C'est avant tout lié à l'augmentation du coût de la vie : salaires, charges locatives, prix du papier, etc. C'est également le signe d'une vitalité associative : accroissement des dépenses d'animations, d'équipement et d'impressions, compensés par une régularité des paiements des PAF des ressortissants de l'école de devoirs. Enfin, les subsides quant à eux suivent *grossa modo* l'évolution de l'inflation, souvent avec retard et de manière incomplète. Toutefois les nouveaux soutiens structurels sont les bienvenus. Pour 2025, l'équilibre financier sera mis à rude épreuve en raison des dépenses liées au site internet (hébergement et relooking) qui avaient jusqu'ici été gelées. Il faut ajouter à cela le risque d'ajournement par les pouvoirs publics du financement de notre projet de financement la priorité p3 de cohésion

sociale (permanence sociale) et de notre reconnaissance de principe demandé en Education Permanente. Tout ceci faute de gouvernement bruxellois. La prudence est donc de mise, et nous devons renouveler les appels à la solidarité et au soutien de nos sympathisants et donateurs. La lumière au bout du tunnel est la garantie qui nous a été donnée par le nouveau bailleur de nous conserver dans ses locaux.

En état de cause, la longévité du CFBI sur l'échiquier social bruxellois s'explique aussi par une gouvernance financière vertueuse. Tout au long de cet exercice 2024, le CFBI s'est attaché à consolider son activité. Les efforts et engagements de chacun ont permis de renforcer la stabilité financière de l'association. De fait, cette gouvernance financière s'appuie sur 5 piliers forts qui sont :



💰 la stabilité budgétaire et pérennisation financière ;

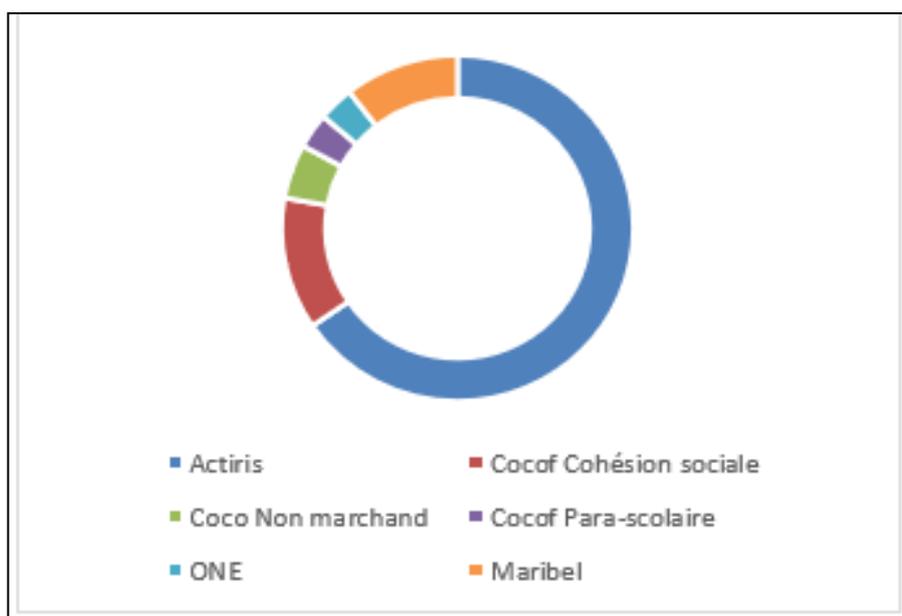
💰 l'allocation efficace des ressources aux besoins de l'association ;

💰 la transparence budgétaire et l'accès à l'information ;

💰 la garantie d'intégrité ;

💰 l'exhaustivité des opérations comptables.

Proportionnalité des fonds alloués par nos pouvoirs subsidiant en 2024



X- NOS SOUTIENS EN 2024

Le CFBI est présent dans de nombreuses structures d'avis ou de décisions ainsi que dans des Assemblées Générales, des Organes d'Administration et des groupes de travail locaux. Ceux-ci permettent de défendre au mieux les intérêts de nos publics ainsi que notre vision de la pédagogie de l'intervention sociale et de l'éducation permanente. Cela permet également au CFBI d'avoir accès aux informations importantes relatives à ses secteurs d'activité. En 2024, les institutions ci-contre ont collaboré avec nous.



Nous tenons aussi sur cette page à remercier les volontaires qui ont préparé, mis sur pied et encadré les activités destinées aux enfants et aux Alpha en 2024. Mais aussi ... les plateformes d'entreprises qui ont renouvelé leur confiance et sans lesquelles nos actions seraient tout simplement inaudibles et non-impactantes. Les donateurs sans qui nous ne pourrions satisfaire les besoins les plus immédiats et les plus élémentaires de nos publics. Les anonymes qui nous recommandent et accroissent notre visibilité dans l'esprit des Saint-Gillois et même des Bruxellois.e.s .



XI. PERSPECTIVES 2025



Ouvrir une réflexion collégiale sur l'opportunité d'un agrément ONE pour faire du CFBI un de centre vacances.



Maintenir le conventionnement avec Lire & Ecrire pour un des groupes Alpha.



Soumission en 2025 de la demande subvention en Initiative p3 de la cohésion sociale (Perméances sociojuridiques).



Commencées en 2024, nous continuerons notre collaboration avec le maison médicale Galilée dans le cadre du Contrat de quartier Midi.



Nous formaliserons en 2025 auprès de Lire & Ecrire notre demande d'obtention de PC usagé Pour L'apprentissage numérique de nos publique.



En collaboration avec la Maison médicale Galilée et le dispensaire social nous comptons formaliser une soumission de projet en 2025 dans le cadre du Contrat de quartier Midi.



Réflexion sur la participation de la Fête de la rue du Fort

Postface

merci

grazie

Thank
you!

L'aventure du CFBI en 2024 s'achève avec les présentes lignes.

Elle aura transité par des événements, les uns plus éloquents que les autres. Des chiffres aux images et des mots au graphiques ce qui restera à retenir en substance dans ce rapport ce sont les interrogations. Celles qui relèvent de la sécurité autour de notre siège mais aussi celles qui relèvent de nos subventions entièrement dépendantes des gouvernements communautaire et régional. Rassurés et accompagnés par nos instances représentatives, les travailleurs sociaux du CFBI ont encore tracé leurs voies dans le sillage de leurs compétences. Et avec pour seul boussole le bien-être de leur public. Pour y être arrivé, le CFBI dit 6 fois merci en autant de langues à son CA et son AG.

GRACIAS

شكراً
SHUKRAN

†.।€O† !

Thanmirt..

LE  RECONNAISSANT DU FORT SOUTIEN DE



COLOFON

Editeur responsable : Mohamed ALLOUCHI

CFBI asbl : Rue Dethy 58

T : +32 2 537 28 00 info@CFBI.be

SITE WEB : WWW.CFBI.BE

BCE : 0470 084 269

DNSS : 362-1255213-94

CP: 329.02

RPM Bruxelles

IBAN :BE29 3101 3314 0064

*Textes et photos, sauf mention contraire :
CFBI.*

*Cette publication ne peut être reproduite et
diffusée gratuitement sauf à des fins
commerciales.*

*Ce rapport d'activités a été imprimé sur
papier recyclé FSC avec de l'encre végétale.*

